

NOS CONVICTIONS

LE POTENTIEL DE CHACUN

La conviction que chaque individu possède un potentiel unique et des compétences qui peuvent être exploitées de manière constructive. Nous croyons en la capacité de chacun à identifier et à développer ses compétences.

L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE

La conviction que le bénéficiaire du bilan de compétences est capable de prendre des décisions autonomes concernant sa carrière. L'accompagnateur peut encourager la responsabilisation en aidant la personne à explorer ses propres aspirations et à définir ses objectifs.

L'APPRENTISSAGE CONTINU

La conviction que le développement professionnel est un processus continu tout au long de la vie. Cela peut encourager l'individu à voir le bilan de compétences comme une étape dans un parcours d'apprentissage et d'évolution constante.

L'ECOUTE ACTIVE

La conviction que l'écoute active et la compréhension profonde des besoins, des préoccupations et des aspirations de la personne sont essentielles pour un accompagnement réussi.

L'ADAPTABILITE

La conviction que chaque individu est unique, et donc, l'approche d'accompagnement doit être adaptée à ses besoins spécifiques. Cela peut impliquer une flexibilité dans les méthodes et les outils utilisés.

LIBERTE DE CHOIX PROFESSIONNEL

La conviction que chaque individu a le droit de choisir sa carrière en fonction de ses intérêts, compétences et valeurs. Cela implique le respect de la diversité des choix professionnels et la reconnaissance que la satisfaction au travail est étroitement liée à la liberté de poursuivre une carrière alignée sur ses aspirations.



L'EXPLORATION

La conviction qu'il est bénéfique d'explorer différentes options professionnelles avant de prendre des décisions importantes. Cela encourage l'individu à utiliser le bilan de compétences comme une opportunité pour découvrir de nouvelles perspectives et pour élargir ses horizons professionnels.

LA LIBERTE D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

La conviction que chaque individu a le droit d'évoluer et de changer de direction professionnelle au cours de sa vie. Cela encourage la flexibilité et la possibilité de s'adapter aux changements du marché du travail et aux aspirations personnelles qui évoluent avec le temps.

L'APPRENTISSAGE

La conviction que l'apprentissage continu est essentiel pour le développement professionnel, et que chaque individu devrait avoir la liberté de poursuivre des opportunités d'apprentissage qui correspondent à ses besoins et à ses objectifs.

L'ÉQUILIBRE TRAVAIL ET VIE PERSONNELLE

La conviction que l'individu a le droit de rechercher un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle. Cela peut inclure la liberté de choisir des horaires flexibles, des modalités de travail à distance, ou d'autres arrangements qui favorisent le bien-être général.

L'ACTION

Notre conviction que l'action contribue à rendre le processus d'évolution plus efficace car elle permet de transformer les idées et les découvertes du bilan de compétences en actions tangibles qui impactent concrètement la carrière professionnelle. Elle permet aussi de tester les hypothèses formulées et ainsi de confirmer ou d'ajuster les décisions.

L'action est aussi très importante pour le développement des compétences. La mise en pratique renforce l'expertise et la valeur de la compétence acquise.

L'action encourage l'autonomie avec la prise d'initiative et renforce la confiance en soi.

Enfin l'action crée un alignement entre les aspirations et les réalités professionnelles (marché du travail) permettant de minimiser les écarts entre les objectifs de carrière et les opportunités réelles.